

2019-UNAT-924, Krioutchkov

Décisions du TANU ou du TCNU

UNAT a examiné tous les motifs de l'appel et a jugé que la question de savoir si la demande de l'appelant était présélectionnée par un agent des ressources humaines n'était pas pertinente pour déterminer si sa candidature a reçu une considération complète et équitable. Unat a jugé que le principal problème pour sa détermination était de savoir si, au moment de la demande, le système Inspira avait fourni toutes les options correctes à l'appelant. Unat a jugé qu'il s'agissait d'une détermination factuelle qui, sans preuve pertinente, ne pouvait être prise. Unat a soutenu que UNDT n'avait pas réussi à se renseigner sur les options disponibles dans le système Inspira. Unat a jugé que la conclusion de l'UNDT selon laquelle Inspira ne reflétait pas la variété des systèmes éducatifs de tous les États membres également et que, par conséquent, l'appelant n'avait pas reçu une considération complète et juste n'était pas soutenue par les faits. Unat a soutenu que l'UNDT avait commis une erreur en fait qui a abouti à une décision manifestement déraisonnable. Immaillit l'appel, annulé le jugement de l'UND et renvoyait l'affaire à UNT pour des conclusions de fait supplémentaires.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

À la suite d'une demande antérieure à UNDT et au jugement corollaire, qui a été invoqué à Unat, cette affaire a été renvoyée à UNDT. UNDT a conclu que la demande du demandeur n'avait pas été accordée et équitable et que, par conséquent, son exclusion du processus de recrutement était illégale. Undt a considéré que la demande de rémunération du demandeur de perte de possibilité d'avoir été entièrement indemnisée et a rejeté sa demande de dommages-intérêts moraux au motif qu'il n'a pas respecté la norme de preuve requise.

Principe(s) Juridique(s)

Sans la preuve pertinente, une détermination factuelle ne peut être prise.

Résultat

Appel rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

Krioutchkov

Entité

DAGGC

Numéros d'Affaires

2018-1217

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

6 Avr 2021

President Judge

Juge Raikos

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Sélection du personnel (non-sélection/non-promotion)

Examen complet et équitable

Décision de sélection

Droit Applicable

Instructions Administratives

- ST/IA/2010/3

Jugements Connexes

UNDT/2018/103